ONUDC

Office des Nations Unies
contre la drogue et le crime

Cadre statistique de mesure des meurtres de femmes et de filles liés au genre (également appelés « féminicides »)

Webinaires sur la mesure de la violence sexiste en Afrique, Asie occidentale et Europe

15-17 mai 2023

Contexte: Données limitées au niveau mondial

- En 2021, sur 193 États membres de l'ONU
- 173 ont communiqué des données sur le nombre total de victimes d'homicides ou d'infractions pendant au moins un an depuis 2010;
- 133 ont communiqué des données ventilées par sexe ;
- 97 ont fourni des informations sur la relation victime-agresseur ou d'autres informations qui permettraient d'identifier et de compter les meurtres sexistes de femmes et de filles.

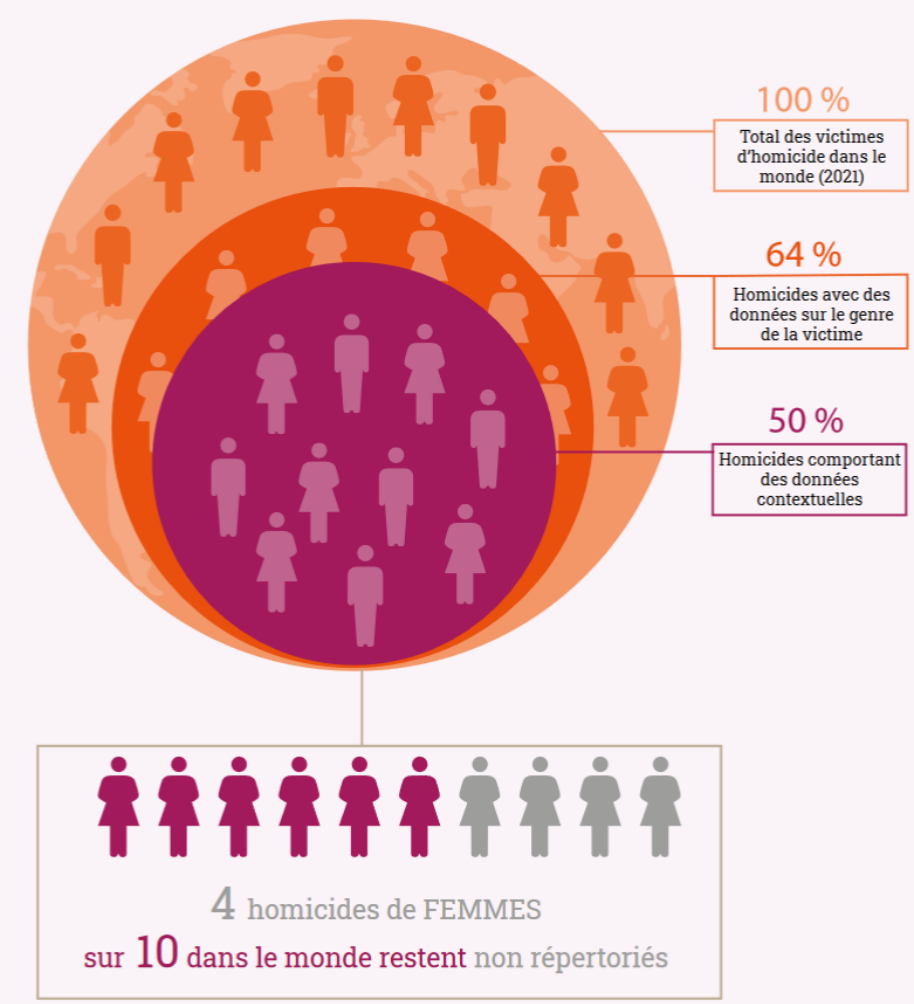

Pour plus d'information, veuillez consulter Datta Matters NO 5: Killings of women and girls – Global estimates of gender-related killings of women and girls in the private sphere in 2021

Contexte: Estimation du nombre de femmes victimes d'homicides commis par un conjoint ou un membre de la famille, par région (2021)

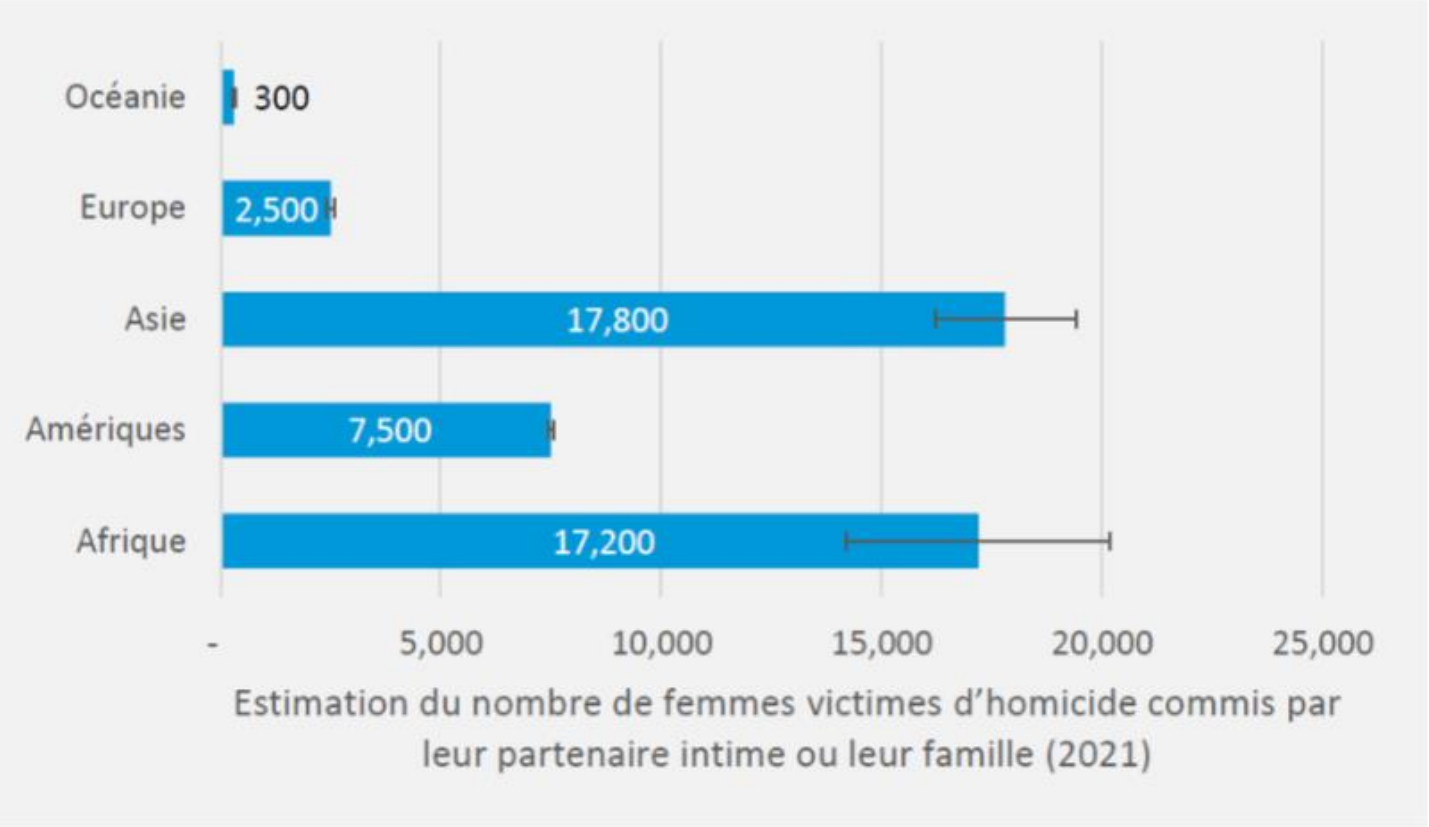

Source : estimations de l'ONUDC d'après leur base de données sur les homicides.

Pour plus d'information, veuillez consulter [Datta Matters NO 5: Killings of women and girls – Global estimates of gender-related killings of women and girls in the private sphere in 2021]

Contexte: Part des homicides par un conjoint ou membre de la famille parmi tous les homicides de femmes et d'hommes, par région (2021)

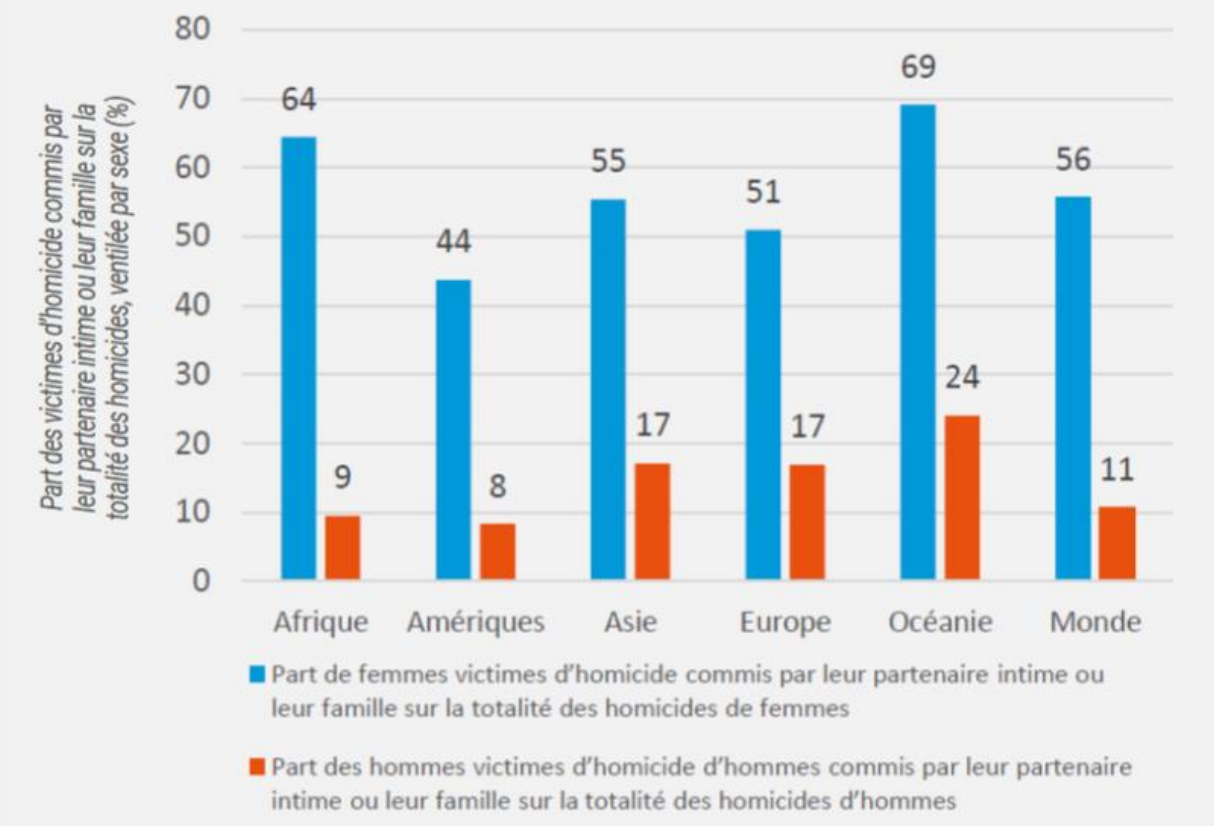

Source : estimations de l'ONUDC d'après leur base de données sur les homicides.

Pour plus d'information, veuillez consulter [Datta Matters NO 5: Killings of women and girls – Global estimates of gender-related killings of women and girls in the private sphere in 2021]

Contexte

La Commission de statistique des Nations Unies a demandé à l'ONUDC et à ONU Femmes de créer un cadre statistique sur les statistiques de la criminalité sensible au genre en mettant l'accent sur les meurtres liés au genre

La demande a été réitérée par le Secrétaire général par l'intermédiaire de son Comité exécutif

L'ONUDC et ONU Femmes ont commencé les travaux techniques en 2019

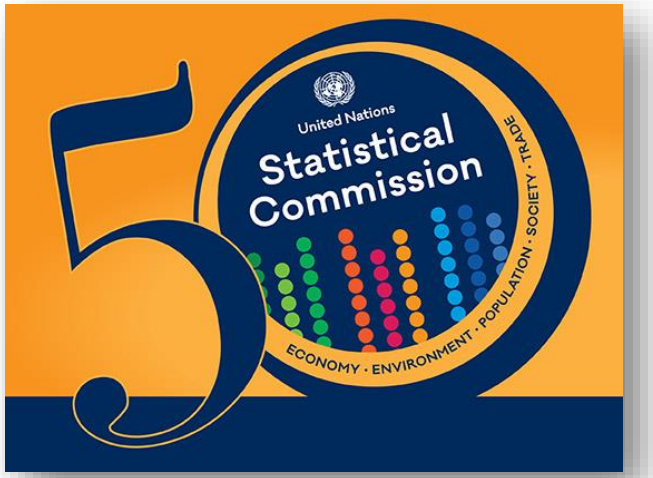

Towards a common statistical framework on Gender-Related Killings of Women and Girls (Femicide/Feminicide)

INTER-AGENCY WORKING DOCUMENT

Introduction

1. The Resolution 68/191, *Taking action against gender-related killing of women and girls* adopted by the United Nations General Assembly on 18 December 2013[1] states a deep international concern over the alarming proportions reached by the global prevalence of different manifestations of the gender-related killing of women and girls, while recognizing efforts made to address that form of violence in different regions, including the adoption of the concepts of "femicide" and "feminicide" into national legislations.

2. At its 50th Session, on 5-8 March 2019, the United Nations Statistical Commission had before it the report of the United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC) on crime and criminal justice statistics (E/CN.3/2019/19[2]). The report pledged the development of a *statistical framework on gender-sensitive crime statistics, with a focus on the gender-related killing of women and girls (femicide/feminicide)*, based on the International Classification of Crime for Statistical Purposes (ICCS)[3]. The Commission agreed on the importance of developing this statistical framework and noted the expression of countries' need to improve evidence on gender-based violence, data on crimes, victims and perpetrators, and to measure and monitor the effectiveness of state responses to this phenomenon. The development of this framework was set to be conducted jointly with the United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women (UN Women) and other international partners.

3. The development of such framework echoes how gender equality reaches the core of the three dimensions of development: economic, social and environmental. This condition is at the very foundation of the 2030 Agenda for Sustainable Development, and in line with it, the European Union (EU) and the United Nations (UN) formulated the Spotlight Initiative, a new global initiative focused on eliminating all forms of violence against women and girls. The Initiative's aim is to bring focused attention to VAWG, moving this issue into the spotlight and placing it at the center of efforts to achieve gender equality and women's empowerment. The 5th Pillar of the Spotlight Initiative is devoted to having *"Quality, disaggregated and globally comparable data on different forms of violence against women and girls and harmful practices, collected, analysed and used in line with international standards to inform laws, policies and programs"*.

[1] A/RES/68/191 United Nations (2013) Taking action against gender-related killing of women and girls
[2] E/CN.3/2019/19 United Nations (2019) Report of the United Nations Office on Drugs and Crime on crime and criminal justice statistics
[3] United Nations Office on Drugs and Crime (2015) International Classification of Crime for Statistical Purposes, Version 1.0

1

*Gender-related killing of women and girls (GRKWG)

Consultations globales

Institution	Europe	Amérique	Asie	Afrique	Total
Institut national de la statistique	46.2%	26.9%	11.5%	15.4%	100%
Police	33.3%	16.7%	50.0%	-	100%
Système judiciaire	50.0%	37.5%	12.5%	-	100%
Ministère de l'intérieur	80.0%	20.0%	-	-	100%
Société civile	50.0%	50.0%	-	-	100%
Procureur	33.3%	33.3%	33.3%	-	100%
Organisation internationale	66.7%	33.3%	-	-	100%
Autre	66.7%	33.3%	-	-	100%
Institut des droits de l'homme	100%	-	-	-	100%
Institution de la santé	-	-	-	100%	100%
Total	**49.3%**	**26.9%**	**16.4%**	**7.5%**	**100%**

Cadre statistique

Approuvé par la Commission de la statistique de l'ONU à sa 53ème session en mars 2022

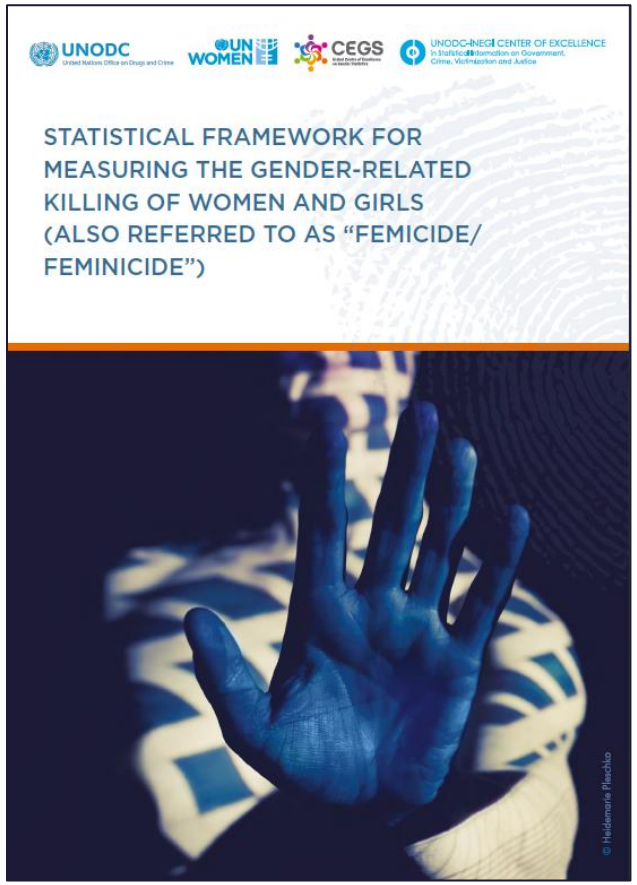

Disponible à:
https://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/statistical-activities.html

Féminicide: Définition

Le rapport de 2015 du SGNU sur le féminicide est qualifié de "meurtre intentionnel de femmes et de filles en raison de leur sexe".

Selon la définition de l'homicide intentionnel fournie dans la Classification internationale des infractions à des fins statistiques (ICCS) et le concept de violence à l'égard des femmes et des filles du Cadre statistique pour mesurer le meurtre de femmes et de filles lié au genre, le fémicide/féminicide, comprend les meurtres avec les caractéristiques suivantes :

- **le meurtre d'une femme par une autre personne** (critère objectif) ;
- **l'intention de l'auteur de tuer ou de blesser gravement la victime** (critère subjectif) **;**
- **l'illégalité du meurtre** (critère juridique) ;
- **la motivation liée au sexe du meurtre**.

Catégories de meurtres de femmes et de filles

Meurtres de femmes et de filles = morts non naturelles de femmes et de filles, causées par une autre personne, avec ou sans l'intention de tuer ou de blesser gravement

Homicides intentionnels de femmes et de filles = morts illégales de femmes et de filles causées par une autre personne ayant l'intention de tuer ou de blesser gravement

Meurtres de femmes et de filles liés au genre (fémicides/féminicides) = homicides intentionnels de femmes et de filles avec une motivation liée au genre

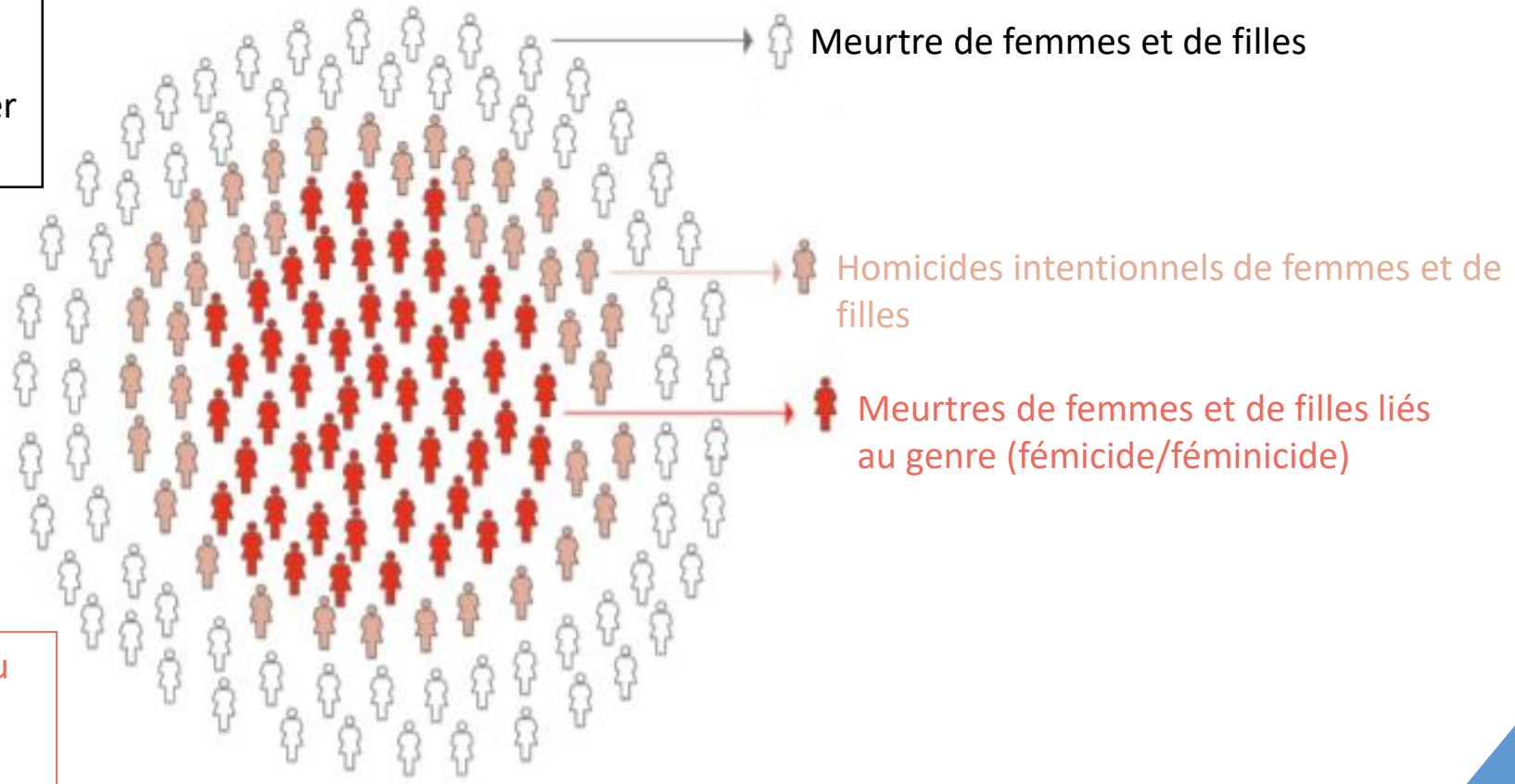

Motivation liée au genre de meurtres de femmes et de filles (fémicide/féminicide)

Ce terme jette les bases de la définition statistique des meurtres de femmes et de filles liés au genre (fémicide/féminicide) et fait référence aux **causes profondes qui caractérisent le contexte spécifique dans lequel ces meurtres ont lieu.**

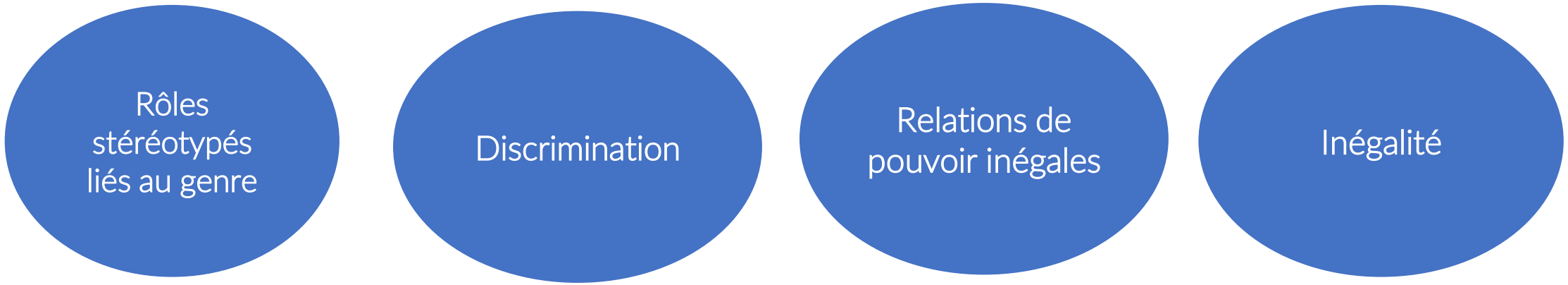

Les meurtres liés au genre peuvent se produire dans différentes relations auteur-victime.

Homicides pas par le conjoint ou membre de la famille

Homicides par le conjoint et membres de la famille

2020

femelle

Homicides pas par le conjoint ou membre de la famille

2020

Homicides par le conjoint et membres de la famille

2020

Partenaire

Sphère pri

femelle

Masculin

femelle

Masculin

Variables de base pour la collecte et l'agrégation des statistiques sur les meurtres de femmes et de filles liés au genre

Femmes et filles tuées par leur conjoint

Femmes et filles tuées par un membre de leur famille

Sur la base des preuves que les meurtres commis par des conjoints ou d'autres membres de la famille sont dans une large mesure basés sur des facteurs liés au genre.

Femmes et filles tuées par un autre auteur connu/inconnu lorsque le mode opératoire de l'homicide répond à au moins un de ces critères

Antécédents de harcèlement/violence

Privation illégale de sa liberté

Usage de la force et/ou mutilation

Corps déposé dans un espace public

Crime haineux

Violence sexuelle commise avant

Victime travaillant dans l'industrie du sexe

Victime de formes d'exploitation illégale

Critères opérationnels pour saisir les facteurs liés au genre

Ventilation des variables à des fins analytiques

Victime	Auteur	Acte
Âge*	Sexe*	Lieu géographique*
État civil	Relation auteur-victime	Type de lieu*
Nationalité*	Âge*	Date et heure*
Antécédents de violence/harcèlement	Objet d'une ordonnance d'éloignement par les forces de l'ordre	Mécanisme de l'homicide*
Statut de grossesse	Nationalité*	Infraction pénale selon la législation nationale (homicide volontaire, fémicide, mort pour dot, crime d'honneur, etc.)
Etat d'intoxication*	Etat d'intoxication*	
Secteur d'activité économique	Secteur d'activité économique*	
Identité de genre	Etat de récidive de l'auteur*	
Orientation sexuelle		
Statut d'invalidité		
Statut ethnique		

* : Les catégories standard de ces variables sont répertoriées dans la Classification internationale des infractions à des fins statistiques.

Outputs (exemples)

- Taux de victimes de meurtres liés au genre
- Personnes poursuivies pour meurtres liés au genre
- Les auteurs de meurtres liés au genre jugés/condamnés
- Détenus condamnés pour des meurtres liés au genre
- Rapports analytiques sur les meurtres liés au genre
- Bases de données standardisées dans toutes les institutions
- Bases de données standardisées dans toutes les institutions

Merci de votre attention

Sites Web :

Site Web de l'ONUDC https://www.unodc.org/unodc/data-and-analysis/

Portail de données de l'ONUDC https://dataunodc.un.org/

Personne de contact: M. David Rausis (rausis@un.org)

A vous la parole

- Est-ce qu'il y a un besoin de données sur les meurtres de femmes et de filles liés aux genre de la part des décideurs politique ou du grand public ?

- Y a-t-il des données disponibles sur les homicides intentionnels de femmes et de filles commis par leur conjoint (ou ex-conjoint) ou un membre de leur famille ?